



L.I.F.E.
Saison 2014 / 2015

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
PV N°7 -14/15

Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 07 OCTOBRE 2014

Présents : M.HACHED, Président de la C.O.C LIFE
Ph. VALLET, M.JEANNE, P.BOIZARD, M.TURBIAN, R.UZAN, membres de la C.O.C. LIFE

Excusés : C.PEETERS, J.RICHOL

+16M EXCELLENCE

Match ORMESSON / MONTREUIL du 04/10/2014

Le club de Montreuil ayant fait jouer 3 joueurs en licence B et 1 joueur en licence EA (joueur étranger), le club de Montreuil a match perdu par pénalités sportive et financière (0 pts, -20, 50€).

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand.

Montreuil est éliminé du Challenge du Fair-Play.

+16M HONNEUR POULE B

Match LIVRY-GARGAN / AVON du 15-16/11/2014

Qu'en est-il du report de cette rencontre ? Il vous reste 2 semaines pour vous entendre.

-15 MASCULINS

Match PONTAULT-COMBAULT / CRETEIL du 08-09/11/2014

La COC autorise l'inversion de cette rencontre avec l'accord de Créteil. La rencontre aura lieu à Créteil, le Samedi 08 Novembre 2014 à 15h00 au Gymnase Issaurat.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand.

Match LIVRY-GARGAN / AUBERVILLIERS du 15-16/11/2014

Suite à l'indisponibilité du Gymnase de Livry-Gargan et avec l'accord d'Aubervilliers la COC autorise l'inversion de cette rencontre.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand.

Merci au club d'Aubervilliers de conclure.

+16F EXCELLENCE

Match PIERREFITTE / AUBERVILLIERS du 11/10/2014

La rencontre aura lieu à 18h30, même jour, même lieu

COUPE

+16 FEMININS

Match KREMLIN BICETRE / VILLEMOMBLE du 18-19/10/2014

Cette rencontre doit avoir lieu au plus tard le Dimanche 19 Octobre 2014. Au vu des règlements, il est possible de jouer en Coupe et en Championnat le même week-end. De plus Villemomble dispose de 2 équipes +16F.

COURRIERS AUX CLUBS

Serris : Le nécessaire a été fait dans Gest'Hand.

Sucy : Le nécessaire a été fait dans Gest'Hand.

Aubervilliers : Il ne s'agit pas d'une dérogation, ce n'est que le règlement.

La Théroutanne : Votre demande n'est pas recevable. Le match aura lieu comme initialement prévu.

CHAMPIONNAT -18F TERRITORIAL

Le CDHB 77, nous informe, ce jour, qu'aucune équipe de ce Département ne participera à ce Championnat. Nous demandons aux Comités 93 et 94 de nous envoyer leur liste d'équipes -18F, une liste hiérarchisée, avant le 18 Octobre 2014.

La COC est heureuse d'accueillir, un nouveau membre Nicolas ZAJAC.

Fait à Bondy le 08 Octobre 2014

La C.O.C.

**Les Membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision
sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue IFE, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.